



Fusion Pays-d'Enhaut Région et Pays-d'Enhaut Tourisme

Septembre 2018

Les comités de Pays-d'Enhaut Tourisme et de Pays-d'Enhaut Région informent que les travaux en vue de la fusion de leurs deux entités avancent bien. Les projets de statuts ont été adressés à un juriste et le contrat de fusion est en cours d'établissement.

Initialement, le calendrier prévoyait que les assemblées extraordinaires seraient convoquées cet automne. Toutefois, afin d'éviter de procéder à un bouclage intermédiaire des comptes des deux associations trois mois avant le bouclage annuel, il a été proposé de différer la date desdites assemblées au **jeudi 21 mars 2019**. La fusion interviendrait avec un effet rétroactif au 1er janvier 2019.

Le comité de pilotage tient à relever l'importance que revêt ce projet pour l'avenir du Pays-d'Enhaut. En effet, il est persuadé que la nouvelle structure gagnera en efficacité et sera à même d'accompagner au plus près les acteurs touristiques et économiques. À l'aube des nombreux défis qui s'annoncent, ce nouvel organe constituera sans aucun doute un atout indéniable en regroupant en son sein toutes les personnes qui oeuvrent pour un même objectif : l'avenir de notre belle région.

[Télécharger le communiqué](#)